

Nouveau télésiège de Barmus : ouverture samedi 10 août 2024



EN PRATIQUE

OUVERTURE 5j/7 du mercredi au dimanche 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 16 h

> TARIF UNIQUE 5 € aller et 7€ aller-retour

Télésiège **4 places :** piétons, personnes à mobilité réduite, VTT.

Télésiège 4 places pour piétons et vététistes, en quelques minutes atteignez 1650 m d'altitude pour découvrir un panorama unique et des randonnées accessibles à toute la famille.

Après un peu plus d'un an de travaux, le télésiège de Barmus ouvre ses gardes-corps samedi 10 août à 9 h. Il permet de relier le bas de la station sur le secteur du lac Gris au niveau du parking, au sommet de Barmus. Pour le maire Raphaël Castéra: «nous avions inscrit ce projet à notre programme en 2020 pour engager Passy Plaine-Joux vers l'adaptation au changement climatique et la diversification estivale». C'est l'investissement le plus ambitieux depuis 30 ans. Il a l'objectif de lui faire passer un cap pour devenir une véritable station quatre saisons. Le télésiège a plusieurs avantages. Les activités sont diversifiées notamment en fonctionnement estival où il peut monter les VTT, les piétons et les personnes à mobilité réduite pour faire découvrir la montagne à un public plus large. Cet hiver, il permettra aux débutants

de tutoyer les sommets et de profiter plus largement du domaine, notamment en cas de manque de neige sur la partie basse comme en 2024. Il remplace les deux téléskis devenus obsolètes : celui de Barmus (de 1969) et du Tour (1981), dont les lignes seront démontées cet automne pour laisser place à un itinéraire skiable en « damage raisonné ». En terme de réglementation environnementale, 5 570 m² de renaturation seront réalisées, au lieu des 2 000 imposés, et 2,7 hectares d'îlot de sénescence* seront créés, au lieu des 2 hectares obligatoires.

Le coût total du projet est estimé à plus de 4,8 millions d'euros TTC avec une aide de 1,9 millions d'euros du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

* petite surface de peuplement forestier laissé de manière définitive en évolution libre, sans intervention et jusqu'à son terme (effondrement des arbres).

Contact : Madame Capucine Louvel, directrice des Équipements Touristiques

06 73 24 10 10

À propos de Passy

Passy est une commune de 11 488 habitants, située au Pays du Mont-Blanc. D'une superficie de 8 003 ha, elle s'étend des rives de l'Arve à 542 m aux sommets de la chaîne des Fiz à 2 901 m d'altitude. Située plein Sud, face à la chaîne du Mont-Blanc, Passy offre un cadre privilégié pour la pratique de nombreuses activités de moyenne montagne, été comme hiver. La commune comprend quatre sites touristiques majeurs - la station de ski familiale de Plaine-Joux, le lac de Passy, le Jardin des cimes et la réserve naturelle de Passy-Sixt. Son patrimoine culturel et architectural est exceptionnel, grâce à l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce au Plateau d'Assy et la route de la sculpture, rassemblant les plus grands artistes du XXè siècle.